Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 47 (1902)

Heft: 11

Artikel: Exercices de passage de cours d'eau à la Nage dans la cavalerie suisse

Autor: H.B.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-338026

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

EXERCICES DE PASSAGE DE COURS D'EAU A LA NAGE

DANS LA

CAVALERIE SUISSE

Depuis une dizaine d'années, la cavalerie a fait dans l'art de vaincre les difficultés du terrain des progrès remarquables. Par son travail et par des exercices, soit sportifs soit militaires, elle a atteint sous ce rapport une habileté telle que l'on peut dire aujourd'hui : la cavalerie passe partout.

Les cours d'eau d'une certaine importance ont toujours été des obstacles désagréables pour une troupe, soit pour l'infanterie, soit tout spécialement pour la cavalerie. C'est depuis quelques années seulement que l'on a trouvé, pour de fortes subdivisions de cavalerie, les voies et moyens de franchir les rivières en un temps relativement court et sans grands préparatifs : pour cela, les cavaliers, transportés en bateau, entraînent leurs chevaux par la bride et les font suivre à la nage.

Dans quelques armées permanentes (par exemple en Allemagne et en Russie), ces exercices de passage sont pratiqués depuis un certain temps déjà dans divers régiments de cavalerie. Chez nous, ils étaient inconnus.

Le premier essai, en Suisse, a eu lieu au mois de juillet dernier, dans un cours de remonte à Aarau, où l'on fit passer l'Aar à quelques uns des jeunes chevaux. On employa des pontons fédéraux et des nacelles fédérales d'ordonnance, la Société des pontonniers d'Aarau s'étant obligeamment chargée de la conduite de ces bateaux. L'essai réussit sans le moindre accident et fournit la preuve que notre cavalerie peut, elle aussi, entreprendre des exercices de ce genre, même avec des chevaux qui n'ont aucune habitude de la natation. On cons-

tata en outre, que de notre ponton à trois parties, on peut conduire six chevaux, tandis que de la nacelle d'ordonnance l'on n'en peut conduire que deux.

Un exercice semblable devait se faire sur une plus grande échelle le 8 septembre de l'année courante à Murgenthal. C'est sur l'initiative du commandant de la IVe brigade de cavalerie, lieutenant-colonel Waldmeier, qu'il eut lieu, le chef du Département militaire fédéral ayant donné son consentement.

On avait désigné le 8e régiment de cavalerie (major Weber), dont les escadrons, entrés le 6 septembre sur leurs places de mobilisation (escadron 22, Lucerne; esc. 23, Aarau; esc. 24, Zurich), arrivaient dans la journée du 7 aux environs d'Aarbourg, où avait lieu la concentration du régiment.

L'équipage de pont no 4, chargé de fournir les pontons nécessaires, se transporta le 7 septembre d'Aarbourg à Murgenthal.

L'exercice était basé sur l'idée tactique suivante :

1. Une armée ennemie en retraite cherche à se reformer derrière les défilés du Jura;

2. La IVe brigade de cavalerie reçoit l'ordre de partir de Schöftland à la poursuite de l'ennemi et de s'emparer de la cluse du Jura près Œnsingen; direction : Schöftland-Murgenthal-Klus.

Dispositions de manœuvres : Le pont de Murgenthal est détruit. De l'équipage de pont no 4 les pontons seuls sont disponibles, il n'y a donc pas possibilité de jeter un pont de bateaux.

Le lieutenant-colonel Waldmeier donna son ordre de passage comme suit :

Un escadron du 4e régiment de dragons et la compagnie de mitrailleurs IV, à pied et sans leurs chevaux, seront transportés le 8 septembre, à 7 heures du matin, près Murgenthal, au delà de l'Aar. Ils occuperont sur la rive opposée des positions d'où ils puissent assurer le passage de la brigade de cavalerie.

Dès le petit jour, les hommes de l'équipage de pont avaient un peu aplani la place d'embarquement, prise sur la rive droite de l'Aar, environ 50 m. en amont du pont de Murgenthal, et ils avaient établi sur la pente quelque peu marécageuse de la berge un sentier recouvert de gravier, pour permettre de faire descendre plus facilement les chevaux jusqu'aux pontons. Ils

avaient également élagué les buissons et aplani le terrain de la place de débarquement à environ 350 m. en aval du pont, sur la rive gauche de l'Aar.

Le point de passage n'est pas précisément très favorable. Dans la première partie du parcours déjà, les bateaux doivent passer tout près de la pile en maçonnerie du pont, laquelle est un obstacle assez malaisé. Le courant étant très rapide en cet endroit ($1^{m}90$), il se forme en aval de la pile des remous et un fort contre-courant, qui peuvent facilement faire virer les bateaux. Aussitôt après, le courant augmente encore de rapidité ($2^{m}10$) et il faut prendre garde de ne pas se laisser jeter sur les écueils qui s'élèvent à environ 100 mètres en aval de la place de débarquement.

L'Aar a, sur ce point, une largeur d'environ 100 mètres.

De grandes foules de spectateurs garnissaient les deux rives longtemps avant le commencement de l'exercice, auquel assistaient également nombre d'officiers supérieurs et de personnalités militaires connues.

A 8 h. 20 commença le passage proprement dit, qui s'opéra comme suit : D'abord six dragons de l'escadron 23 descendirent vers le ponton disposé perpendiculairement à la rive. Ils portaient leurs selles sur la tête, les déposèrent avec les armes dans le ponton-corps, puis se placèrent eux-mêmes à trois de chaque côté (un dans le ponton-bec d'avant, un dans le ponton-corps et un dans le ponton-bec d'arrière). Ensuite vinrent six chevaux, conduits à la main au bas de la berge ; les hommes entraient dans l'eau avec eux et les amenaient trois à gauche et trois à droite du ponton pour les remettre à leurs propriétaires installés dans le bateau. On avait désigné pour ce travail environ 20 hommes de l'escadron 23, auxquels avaient été fournis de vieilles chaussures légères et de vieux pantalons et blouses afin qu'ils puissent, dans l'eau, aider au départ lorsque besoin était. C'était à eux de conduire jusqu'aux pontons les chevaux du régiment entier.

Les chevaux ne portaient donc que la bride, les rênes nouées et bouclées sous la sous-gorge pour qu'ils ne puissent s'y prendre les pieds. La gourmette avait été enlevée ; l'homme la portait dans sa poche. Les chevaux étaient conduits à la longe de licol, celle-ci étant passée dans les deux boucles latérales du licol de façon à faire serrer davantage la muserolle de telle sorte que l'animal ne pût se dégager.

L'homme saisissait avec la main du côté de l'avant (c'est-à-dire ceux de bâbord la main droite, ceux de tribord la gauche) la longe de licol et de l'autre une bonne poignée de crins.

La direction de ces préparatifs était confiée à deux officiers de cavalerie, responsables, l'un de ce qui se passait du côté gauche, l'autre du côté droit.

La conduite du ponton pour la traversée incombait à un officier du génie, qui avait sous ses ordres un sous-officier et six hommes dont quatre ramaient à l'avant et deux à l'arrière. Sitôt que les dragons tenaient bien leurs chevaux, l'officier de cavalerie qui dirigeait l'embarquement annonçait à l'officier de pontonniers : « Prêt ! », sur quoi celui-ci donnait le commandement : « Départ ! » Aussitôt, les deux pontonniers d'arrière poussaient à la gaffe pour éloigner l'embarcation de la rive, tandis que ceux d'avant commençaient de suite à ramer. Les chevaux pouvaient marcher encore environ six à huit mètres, puis ils perdaient pied et étaient obligés *nolens volens* de suivre à la nage. A ce moment, il s'agit de tenir ferme les bêtes, car, généralement, jusqu'à ce que le bateau soit à quelque distance de la rive, les chevaux résistent et la plupart tirent plutôt vers la rive qu'ils viennent de quitter. Au début, le ponton navigue presque parallèlement à la berge et les pontonniers font les plus grands efforts pour s'approcher du rivage opposé. Une fois le milieu du courant atteint, les chevaux tirent alors d'eux-mêmes vers la rive opposée et facilitent ainsi le travail des pontonniers.

La plupart des chevaux nagent tranquillement et en ronflant joyeusement à côté de l'embarcation. Il y en a cependant qui répugnent à ce bain forcé, frappent des pieds de devant haut au-dessus de l'eau, se tournent et cherchent à se dégager. Quelques-uns réussissent aussi, en pleine rivière, à se libérer. Mais dès qu'ils se sentent livrés à eux-mêmes l'instinct les conduit : ils nagent, soit derrière le ponton, soit derrière les autres chevaux, ou bien se laissent entraîner un peu plus en aval, et gagnent l'une ou l'autre rive. Des nacelles de sauvetage, tenues prêtes en certain nombre sur les deux rives, partaient immédiatement à la poursuite de ces fuyards. Bref, quel qu'ait été le nombre de ces chevaux qui parvinrent à se dégager, tous atteignirent sains et saufs un point quelconque du rivage, les uns, il est vrai, après une course vagabonde assez longue.

Quelques chevaux paraissaient n'avoir aucune envie de nager, ou bien en arrivant dans l'eau profonde et rapide se croyaient perdus, se laissaient simplement aller et ne remuaient plus un membre. Il fallait littéralement les traîner par la tête comme des cadavres. Il suffisait cependant de quelques coups de cravache pour les arracher à leur rêve; ils se remettaient à nager. Ceux-là également arrivèrent tous à bon port.

Dès que le ponton approchait de la place de débarquement, et que les chevaux pouvaient de nouveau prendre pied on les lâchait et, à peu d'exceptions près, ils gravissaient tranquillement la berge où un officier et quelques dragons étaient chargés de les attraper.

C'est ainsi que les pontons passèrent l'un après l'autre avec six chevaux chaque fois. Dès que, de la place d'embarquement, on voyait un bateau arrivé à destination, on faisait démarrer le suivant. Il en partait de la sorte un toutes les quatre ou cinq minutes. La traversée durait deux minutes à deux minutes et demie. Le parcours à faire à la nage était de 400 m.

Après l'escadron 23 on fit passer l'escadron 24, puis le 22.

Une fois les deux ou trois premières traversées bien effectuées, tout le passage se fit tranquillement, sans accrocs et sans bruit ni cris, si bien que l'on aurait pu croire que le régiment avait souvent fait des exercices de ce genre. L'exercice avait commencé à 8 h. 20 et à 11 h. 45 tout le régiment avait traversé sans aucun accident. Quelques instants plus tard il était rassemblé en formation de masse au nord de Murgenthal, prêt à entreprendre la tâche de service en campagne qui lui incombait.

Cet essai, qui peut donc être considéré comme entièrement réussi, fait, sous différents rapports, grand honneur aussi bien à notre cavalerie qu'à nos troupes du génie. Remarquons d'abord que le régiment n'était pas mobilisé depuis quarante-huit heures. Les hommes avaient à peine eu le temps de reprendre l'habitude du service, et les chevaux, qui n'étaient pas entrainés du toût, avaient dû fournir avant et fournirent encore après la traversée des marches importantes. Pour les pontonniers aussi, ce service-là était tout à fait nouveau; cependant ils s'acquittèrent en maîtres de cette tâche difficile.

Comme nous l'avons dit, les circonstances n'étaient rien moins que favorables. Si l'exercice a réussi en cet endroit, nous pouvons l'exécuter dans n'importe quel autre.

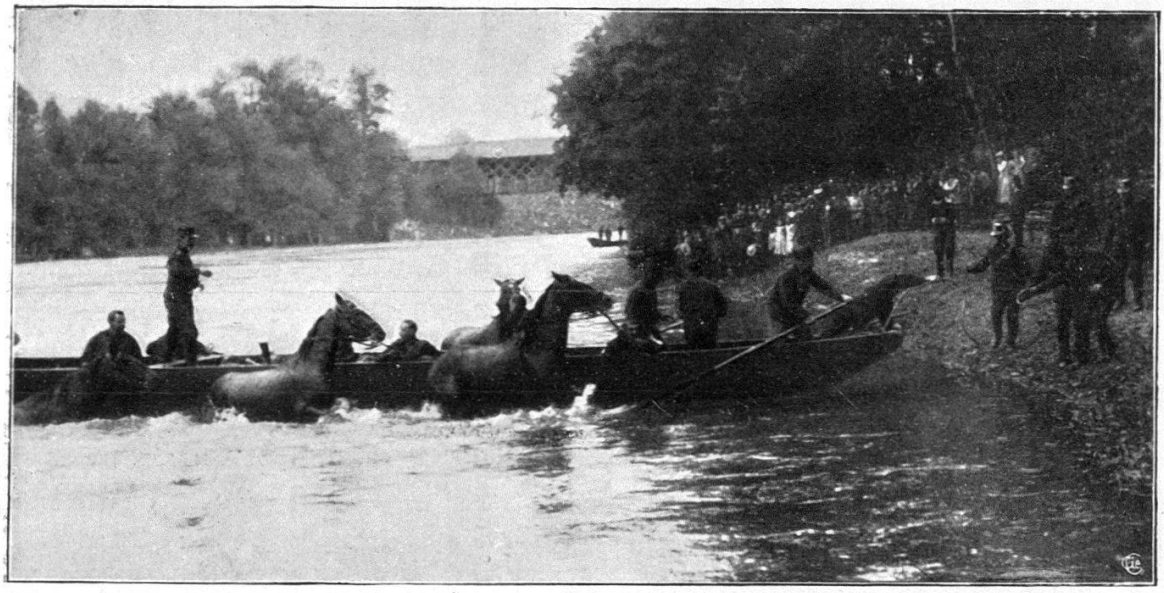

Passage de cours d'eau.

1. Le départ. 2. La traversée. 3. L'arrivée.

L'auteur de ces lignes a vu, il y a deux ans, à Huningue près Bâle, un régiment de dragons allemands passer le Rhin de la même manière. Au lieu de pontons, ils se servaient de nacelles requises dans la contrée et qu'ils faisaient conduire par des bateliers civils. Il est vrai que le fleuve est beaucoup plus large là-bas que l'Aar à Murgenthal, mais le courant y est moins fort et plus régulier et les places d'embarquement et de débarquement y sont véritablement idéales. Nous pouvons le dire sans faux orgueil : l'exercice de notre 8e régiment de dragons à Murgenthal a été exécuté dans des conditions beaucoup plus difficiles.

Cela dit, je ne considère nullement comme nécessaire que tous nos régiments de cavalerie exécutent des exercices semblables, puisqu'il est désormais acquis que nous sommes à même de franchir les cours d'eau de cette manière avec les moyens dont nous pouvons disposer. Par contre, je crois qu'il serait très utile de pratiquer ces exercices-là en petit (j'entends avec des effectifs de 10 à 12 chevaux) dans les écoles d'officiers et de sous-officiers de cavalerie, peut-être aussi dans les écoles de recrues, afin que les chefs de patrouilles sachent se tirer d'affaire lorsqu'ils se trouveront (comme cela se présente fréquemment) dans l'obligation de franchir un cours d'eau en dehors des ponts [1].

H. B.

[1] Nous rappelons qu'un cas de ce genre s'est produit en 1896 à l'occasion de courses de fond organisées à l'école préparatoire d'officiers de cavalerie, à Berne. C'était le 23 novembre. Une patrouille était arrivée à 7 heures du soir, par la plus complète obscurité, au passage de l'Aar, près d'Oltingen. Ce passage, par bateau, n'est pas établi de façon à permettre le transport des chevaux. Les passeurs refusèrent d'abord de tenter le passage de ceux de la patrouille. A la fin, trois hommes se déclarerent disposés à essayer. Le lit de la rivière fut sondé à l'aide de perches depuis un canot de pêcheurs. Des falots furent transportés sur l'autre bord pour servir de point de direction; puis les chevaux furent dessellés et les selles passées dans le bateau. Les chevaux traversèrent à la nage, conduits l'un après l'autre à côté du bateau.

L'aspirant de Rham montait un cheval qui se refusa absolument à cette opération. Le cavalier passa alors à cheval dessellé la rivière enflée. *(Revue militaire suisse,* 1896, p. 52.)